

Le Milan noir

Milvus migrans (Boddaert, 1783)

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Accipitriformes
- Famille : Accipitridés

Code Natura 2000 : A 073

Statut et Protection

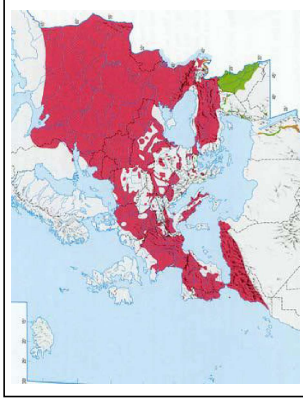
- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Convention de Washington : Annexe II
- Règlement Communautaire CITES : Annexe C1



Description de l'espèce

Le Milan noir est aisément reconnaissable à sa queue échancrée. Son plumage est sombre avec des zones plus claires sous les ailes.

Répartition en France et en Europe



Le Milan noir niche dans toute l'Europe à l'exception des îles Britanniques, du Danemark, de la Norvège et des îles de la Méditerranée.

En France, il est absent du nord-ouest et dans quelques régions circum-méditerranéennes et alpines.

Biologie et Ecologie

Habitats

Le Milan noir habite les zones humides, près des lacs, des grands étangs et des vallées fluviales pour autant qu'il y trouve un arbre pour construire son nid. Il occupe aussi les zones de prairies humides et maintient la plupart des zones agricoles. Il niche également près des décharges d'ordures ménagères et parfois dans des falaises boisées.

Régime alimentaire

Charognard, il ramasse volontiers les poissons morts à la surface des eaux libres et ne dédaigne pas les déchets, mais il peut aussi capturer les vertébrés et invertébrés d'un poids généralement inférieur à 600 g. Il exploite systématiquement les prairies et les champs de luzerne lors des fauches, même loin de l'eau.

Reproduction et activités

L'abondance de proies peut amener cette espèce sociale à nicher en colonies lâches ou entraîner des concentrations spectaculaires sur des sites d'alimentation.

Le nid est construit en général dans la fourche d'un grand arbre (feuillu ou conifère), de préférence dans des boisements riverains des vallées alluviales ou des zones humides. La femelle couve seule 2 à 3 œufs durant 5 semaines. Les jeunes s'envolent à 7 semaines et s'éloignent à partir de 3 mois. Ils deviennent reproducteurs à l'âge de 4 ans. Migrateur précoce, le Milan noir quitte l'Europe mi-juillet et mi-septembre.

Migrations

L'hivernage en France de ce migrateur trans-saharien est anecdotique, bien qu'apparemment devenu régulier depuis une trentaine d'années. En revanche, le transit des migrants européens est très important et concerne les oiseaux originaires de France mais aussi la plupart de ceux nichant en Suisse et en Allemagne.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Tous les pays de l'Ouest et du Centre de l'Europe concernés par cette espèce, à l'exception du Portugal et de la Slovaquie, ont des effectifs stables ou en progression, alors qu'ils sont en déclin dans l'Europe orientale, de la Finlande à la Grèce.

En France, depuis les années 70, l'effectif national est en nette progression. Aujourd'hui, il représente environ 8% de la population européenne, mais plus du quart de celle de l'Europe de l'Ouest dont les autres bastions sont l'Espagne et l'Allemagne.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'espèce fréquente tous les types de milieu, installant son nid dans les boisements humides et les haies et bois de haute taille. Les individus chassent sur tout type de milieu, préférentiellement ouverts et semi-ouverts. On totalise 20 à 30 couples sur le site, répartis sur l'ensemble du site.

Menaces

Les principales menaces sont :

Les actes de braconnage sur les zones d'ouverture anticipées de la chasse aux oiseaux d'eau, en période de migration et en hivernage,

la disparition ou dégradation des zones humides,

l'intoxication par des appâts empoisonnés,

les collisions routières,

l'électrocution sur les transformateurs aériens des lignes à moyenne tension.

Mesures de gestion conservatoire

La gestion conservatoire du Milan noir passe par :

- La conservation des zones humides et de l'élevage extensif,
- le contrôle de l'utilisation d'appâts empoisonnés et des tirs illégaux des aires de corvidés, souvent confondus avec celles des Milans noirs,
- l'enfouissement des lignes électriques à basse et moyenne tension afin de limiter la mortalité par collision.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures sont favorables aux espèces nidificatrices et reproductrices des zones humides ainsi qu'aux grands planeurs comme la Cigogne blanche.